

RESTAURER, RÉNOVER OU PRÉSERVER ?

LA RESTAURATION a pour but de révéler, de retrouver, voire de recréer le plus fidèlement possible l'ensemble des caractéristiques d'un bâtiment patrimonial à une époque donnée. De nos jours, le retour à l'aspect original du bâtiment n'est plus retenu comme la solution de restauration idéale. On considère que l'histoire du bâtiment se révèle dans les traces de son évolution et de son adaptation aux besoins de ses habitants. La restauration nécessitant le recours à des techniques spécialisées et à des matériaux traditionnels, elle entraîne généralement des coûts élevés. Elle permet toutefois de conserver des témoins importants pour la connaissance de l'architecture traditionnelle d'un village ou d'une région.



LA RÉNOVATION consiste à renouveler différentes composantes d'un bâtiment sans nécessairement tenir compte de leur caractère patrimonial. Les besoins des occupants, les matériaux offerts sur le marché, la main-d'œuvre disponible et les modes influencent les choix. Cette approche se solde généralement par une perte en termes de caractère et de valeur marchande. Elle entraîne aussi la banalisation des ensembles architecturaux et du paysage.



LA PRÉSERVATION est une approche intermédiaire. Elle consiste à protéger, à stabiliser et à entretenir la majorité des éléments qui subsistent dans un bâtiment patrimonial (volumes, fenestration, matériaux de recouvrement, éléments décoratifs, etc.). La notion d'entretien est au cœur de cette approche. Les investissements en temps et en argent peuvent être répartis sur d'assez longues périodes, les interventions étant planifiées selon leur urgence. La préservation permet de conserver le caractère patrimonial du bâtiment et sa valeur marchande. Elle contribue ainsi à maintenir la qualité du patrimoine bâti d'un territoire.

LA RÉHABILITATION



Visible de la route



Arrière non visible de la route

Bien qu'elle soit moins courante dans les régions rurales et qu'elle touche surtout les édifices publics, fait de plus en plus d'adeptes, même chez les propriétaires de bâtiments patrimoniaux privés. Elle consiste à favoriser des interventions respectueuses des caractéristiques principales du bâtiment de façon à préserver un « esprit patrimonial » (volumes, fenestration harmonieuse avec le style de la construction, revêtements approchant les revêtements originaux, etc.) tout en remplaçant certains éléments, changeant l'utilisation des lieux ou construisant des ajouts. Pour s'assurer que les interventions contemporaines s'harmonisent avec les caractéristiques patrimoniales du bâtiment, le recours aux services d'un architecte ou d'un designer qualifié est souvent souhaitable. Cette façon d'intervenir permet de préserver le caractère et la cohérence des ensembles architecturaux.

Dans tous les cas, il est souhaitable, pour faire des choix judicieux, de s'informer auprès des instances municipales ou régionales concernées, des autres propriétaires de maisons patrimoniales et des artisans de sa région. Prendre en compte le caractère patrimonial de sa propriété peut se faire sans entraîner des coûts déraisonnables. Ce faisant, on s'assure d'en conserver la valeur patrimoniale et marchande. De surcroît, on participe au maintien de la qualité du cadre bâti et, par le fait même, du cadre de vie de la collectivité.